



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

43 COM

WHC/19/43.COM/6

Paris, 7 juin 2019

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-troisième session

Bakou, République d'Azerbaïdjan
30 juin – 10 juillet 2019

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Le Comité du patrimoine mondial, par sa Décision **42 COM 6**, a demandé au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de lui présenter un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et les activités des centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial pour examen à sa 43^e session en 2019.

Projet de décision : 43 COM 6, voir partie III.

I. SUIVI DE LA STRATEGIE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) a été approuvée par le Comité du patrimoine mondial à sa 35^e session (Paris, 2011) (Décision **35 COM 9B**). La Stratégie a été développée par l'ICCROM et l'UICN en collaboration avec l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités, tels que les centres de catégorie 2 de l'UNESCO de différentes régions du monde. Le travail a été rendu possible grâce aux contributions du Fonds du patrimoine mondial et du gouvernement suisse, qui a également fourni une expertise professionnelle.
 2. Depuis l'adoption de la Stratégie, les Organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial et les partenaires pour le renforcement des capacités ont travaillé au déploiement d'activités de renforcement des capacités à l'échelle régionale et internationale afin de répondre aux besoins des praticiens du patrimoine, des institutions et d'autres réseaux et communautés. Le renforcement des capacités, en tant que pilier de la *Convention*, demeure une priorité pour permettre aux États parties de développer l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion de leurs sites et veiller à ce que la Liste du patrimoine mondial reste représentative, crédible et équilibrée.
- A. Mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités**
3. Le programme Leadership du patrimoine mondial est désormais dans sa troisième année de mise en œuvre depuis son lancement en septembre 2016. Il soutient la contribution des sites du patrimoine mondial au développement durable comme prévu dans la Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial. Le partenariat entre l'ICCROM et l'UICN, qui travaillent en coopération avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ICOMOS, est soutenu par le ministère norvégien du Climat et de l'Environnement. L'Office fédéral suisse de la culture a aussi largement contribué en 2018. D'autres partenaires pour le renforcement des capacités, tels que des universités et des centres de catégorie 2, coopèrent également dans le cadre d'activités spécifiques du programme ou d'activités connexes.
 4. Le programme Leadership du patrimoine mondial vise à développer les compétences des praticiens travaillant dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial. Il tient compte de l'ensemble des pratiques de conservation, afin que le patrimoine mondial puisse orienter les activités pour apporter des innovations et atteindre l'excellence dans le secteur de la conservation. Le programme Leadership du patrimoine mondial intègre la nature et la culture dès le départ, en se concentrant sur les domaines où le patrimoine mondial a le plus de potentiel pour relever les défis urgents, tels que le changement climatique et les impacts du développement.
 5. Des activités à long terme liées aux cinq modules du programme ont été engagées et une mise en œuvre active est en cours dans tous les domaines du programme, en particulier pour la révision des manuels de gestion du patrimoine mondial et la création d'une plate-forme d'apprentissage en ligne.
 6. Concernant le module intitulé « Gestion efficace : nature, culture et communautés », un cours régional africain de deux semaines sur les personnes, la nature et la culture a été organisé en août 2018 sur le site du patrimoine mondial « Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria », en collaboration avec l'AWHF (Fonds pour le patrimoine mondial africain) et la Commission de conservation du patrimoine national de Zambie. 20 participants originaires de 16 pays différents ont assisté à ce cours et émis des commentaires positifs quant à la présence de professionnels abordant le patrimoine à la fois sous l'angle de la culture et de la nature. Le prochain cours devrait avoir lieu au Sri Lanka plus tard au cours de l'année 2019, et d'autres cours asiatiques sont également prévus avec le soutien de l'Administration du patrimoine culturel de République de Corée.

7. Le guide pratique «Amélioration de notre patrimoine » a également été testé pour une utilisation concernant le patrimoine culturel lors d'ateliers organisés à Bahreïn en collaboration avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) et en Afrique du Sud en collaboration avec l'AWHF.
8. Parmi les autres activités menées dans le cadre de ce module, il convient d'évoquer le Cours nordique et balte sur les procédures liées au patrimoine mondial qui a eu lieu à Bergen, en Norvège, en septembre 2018, et une Activité de réseautage des organes consultatifs organisée au sein de l'ICCROM en septembre 2018. Cette dernière activité visait à permettre aux experts qui réalisaient des évaluations et un suivi réactif pour le compte des Organisations consultatives de renforcer leurs capacités pour l'élaboration de nouvelles approches en matière de conservation du patrimoine, comme les approches centrées sur les personnes et reliant la nature et la culture.
9. Une plate-forme en ligne dédiée au Leadership du patrimoine mondial est aussi en cours d'élaboration. Les sujets abordés incluront la gestion de la culture et de la nature, la mise en valeur du patrimoine, la gestion des risques et les études d'impact. Cette plate-forme en ligne devrait comprendre des principes généraux en matière de conservation, des orientations, des outils pratiques et des feuilles de travail pour une meilleure gestion du patrimoine culturel et naturel. Des réunions de coordination sur l'élaboration de la plate-forme en ligne continueront à être organisées tant qu'elle continuera à être développée.
10. Concernant le module sur la résilience, une équipe de travail s'est réunie en juin 2018 pour commencer à réviser le manuel sur la gestion des risques de catastrophes dans l'idée d'aborder la question du changement climatique dans le cadre de la révision. Dans ce but, une étude de cadrage sur le changement climatique et le patrimoine a été menée pour diagnostiquer la situation actuelle au regard des effets du changement climatique sur la gestion du patrimoine. Ce travail sera intégré à la plate-forme en ligne précédemment mentionnée.
11. Un atelier sur les études d'impact, organisé au sein de l'UICN, a réuni des professionnels des études d'impact et du patrimoine qui ont analysé les lacunes et les difficultés actuelles auxquelles sont confrontés les sites du patrimoine mondial dans le cadre du processus d'une étude d'impact, et exploré de nouvelles solutions et possibilités. Au total, 18 participants de 14 États parties/organisations ont assisté à la réunion qui couvrait à la fois les études d'impact sur l'environnement et les études d'impact sur le patrimoine. Les membres de l'ICCROM et de l'UICN ont également participé à la réunion annuelle de l'International Association for Impact Assessments en 2018 à Durban, en Afrique du Sud. L'objectif était de souligner l'importance du patrimoine en tant qu'élément à prendre en compte dans tout processus d'une étude d'impact. Cela a conduit à la préparation de plusieurs sessions sur le patrimoine et les études d'impact qui auront lieu lors de la prochaine réunion de l'IAIA à Brisbane, en Australie, en avril 2019.
12. Le WHITR-AP (Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie et Pacifique) et l'ICCROM ont également organisé leur cours biennal sur les études d'impact sur le patrimoine en octobre 2018 à Zhenze Water, dans la province du Jiangsu, en Chine. Il s'agit de la 6e édition de ce cours. De plus amples discussions sont en cours entre l'ICCROM, le WHITRAP et l'AWHF pour étudier la possibilité d'organiser un cours sur les études d'impact pour la région Afrique avec le financement de la Chine. Le programme a également été associé à deux ateliers nationaux sur les études d'impact organisés à Oman en septembre 2018 et au Monténégro en décembre 2018.
13. A l'occasion de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial, le 2e Forum des gestionnaires de sites a été tenu en partenariat avec le Royaume de Bahreïn, l'ICCROM, l'UICN, le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et le Conseil du patrimoine national de Pologne. Au total, 44 gestionnaires de sites, issus de 33 États parties, ont participé au Forum, qui s'est déroulé sur huit jours, et dont le thème était « Rôles, responsabilités et besoins en matière de renforcement des

capacités ». Un forum similaire est en cours de préparation pour coïncider avec la 43^e session du Comité à Bakou.

14. Le programme a mené la plupart des activités prévues, et activement participé à des activités connexes. L'attention au cours de l'année à venir se portera sur l'élaboration du contenu des manuels et de la plate-forme en ligne. Les relations entre les différents modules de travail se révèlent très efficaces, car les discussions relatives à chaque module sont constamment comparées et mises en perspectives pour gagner en efficacité. La collaboration entre les trois Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial est très positive, en particulier dans le cadre du module sur les études d'impact.
15. Sur le thème du lien entre la conservation et la gestion du patrimoine culturel et naturel, outre le programme Leadership du patrimoine mondial et le programme Connecting Practice de l'ICOMOS/UICN, l'université de Tsukuba (Japon) collabore avec l'UICN, l'ICCROM, l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial pour organiser une série de cours. Le dernier cours, organisé en septembre 2018, a abordé la question des liens entre la nature et la culture dans les catastrophes naturelles et la résilience.
16. Le thème du suivi des sites du patrimoine mondial a été mis en exergue dans un cours mené par l'ICCROM en partenariat avec l'Académie chinoise pour le patrimoine culturel, l'Administration chinoise du patrimoine culturel et le gouvernement de la Région administrative spéciale de Macao. Le cours, qui s'est déroulé sur le site classé du Centre historique de Macao, a attiré des participants du monde entier.
17. Dans la région des États arabes, plusieurs activités ont été mises en œuvre au cours de l'année écoulée par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah, et notamment un atelier pour améliorer les compétences de gestion du patrimoine mondial pour les professionnels au Liban, et un atelier sur la gestion des risques de catastrophes à Sharjah, aux Émirats Arabes Unis (EAU). Le centre poursuit ses efforts concernant le renforcement des cadres juridiques et institutionnels dans la région, et a mené un certain nombre d'activités visant la conservation des villes historiques avec un atelier sur la récupération post-crise du patrimoine urbain organisé à Sharjah et un Forum international dédié aux villes et au patrimoine des pays arabes organisé à Essaouira, au Maroc. Le Centre ICCROM à Sharjah collabore également avec l'UNESCO, le ministère de la Culture des EAU et la Fondation Al-Khalifa pour reconstruire la mosquée de Mossoul. Une exposition intitulée « Le jour d'après : ombres du patrimoine » a été présentée à l'Académie égyptienne à Rome et lors de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial à Manama, à Bahreïn.
18. Concernant la conservation physique du patrimoine bâti, notamment au sein des sites du patrimoine mondial, l'ICCROM continue de proposer des cours sur des matériaux spécifiques. Le cours international biennal sur la technologie de conservation du bois a été organisé en juin 2018 à Oslo, en Norvège, en partenariat avec la Riksantikvaren et la NTNU. Le 20^e cours international sur la conservation de la pierre a été organisé du 19 mars au 18 mai 2018 à Mexico et à Chicanná, au Mexique, en partenariat avec la CNCPC-INAH.
19. L'ICCROM continue à mettre à jour les informations sur les possibilités de formation régulières pour le patrimoine mondial et pour la conservation du patrimoine culturel en général, ainsi que des réunions, des séminaires, des ateliers et d'autres événements et activités liés à la conservation du patrimoine. Ces informations se trouvent dans la section « Classifieds » du site Web de l'ICCROM ainsi que sur ses médias sociaux (Facebook et Twitter). Ces sources contiennent également des informations importantes sur les problèmes de conservation ainsi que sur les possibilités de formation et d'emploi dans le domaine de la conservation.

B. Stratégies régionales de renforcement des capacités

20. Dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les États parties intéressés ont également travaillé sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies régionales de renforcement des capacités :
- a) Dans la région Asie-Pacifique, des ateliers de formation et de renforcement des capacités ont été organisés au Bhoutan, en Chine, en Inde, au Kazakhstan, en Malaisie, en Mongolie, aux Philippines et au Turkménistan pour renforcer les capacités des États parties concernant la préparation des dossiers de proposition d'inscription, la gestion durable des biens du patrimoine mondial (notamment des paysages culturels et des paysages urbains historiques) et le développement de stratégies de réduction des risques de catastrophes. Veuillez consulter le document WHC/19/43.COM/5A pour plus de détails. Des activités de renforcement des capacités sont également menées dans le cadre des plans d'action sous-régionaux adoptés à la fin du deuxième cycle des rapports périodiques : le Plan d'action de Suwon pour l'Asie et le Plan d'action Pacifique (voir le document WHC/17/41.COM/10A). La stratégie de renforcement des capacités et les programmes connexes pour la région Asie-Pacifique ont été élaborés par l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP, en Chine) et adoptés par le Comité à l'occasion de sa 38^e session (Doha, 2014). Cette stratégie est une conséquence directe du deuxième cycle des rapports périodiques dans la région et est conforme à un certain nombre de domaines prioritaires identifiés dans les plans d'action. La stratégie de renforcement des capacités est consultable à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/fr/activites/682/>. Dans ce contexte, le WHITR-AP et ses partenaires ont organisé plusieurs activités, mentionnées dans la Section II ci-dessous et dans le document WHC/19/43.COM/5A.
 - b) Dans la région Amérique latine et Caraïbes, des séminaires et des formations au renforcement des capacités ont été organisés à Cuba, au Pérou, à Saint-Martin et en Uruguay, en étroite coopération avec les Bureaux hors siège concernés. De même, un projet extrabudgétaire (financé par le ministère allemand des Affaires étrangères pour la coopération internationale) est en cours de mise en œuvre au Costa Rica pour renforcer les capacités des communautés locales, et en particulier des jeunes et des peuples autochtones, concernant la conservation du site du patrimoine mondial « Établissements de chefferies précolombiennes avec des sphères mégalithiques du Diquís ». Un séminaire national s'est tenu à Buenos Aires, en Argentine, sur le renforcement des capacités des gestionnaires de sites à gérer les risques dans les sites du patrimoine mondial, et un échange de bonnes pratiques pour la protection des récifs a eu lieu à la fin de l'année 2018 entre le Belize et l'Australie. Enfin, une série de modules de renforcement des capacités a été incluse dans le plan de travail de 2 ans récemment approuvé du centre de catégorie 2 « Lucio Costa », à Rio de Janeiro, au Brésil. (Veuillez consulter le document WHC/19/43.COM/5A pour connaître toutes les activités de renforcement des capacités dans la sous-région sud-américaine).
 - c) L'unité Europe et Amérique du Nord a lancé plusieurs initiatives pour augmenter les capacités des États parties à atténuer des facteurs de risques régionaux et sous-régionaux pour le patrimoine. Par exemple, des ateliers et des formations sur les études d'impact sur le patrimoine organisés en Europe de l'Est et centrale portaient sur le développement et l'urbanisation, alors que ceux organisés en Europe de l'Ouest et du Nord portaient sur les menaces que représentent certaines sources d'énergie renouvelable, comme les fermes éoliennes. Des efforts ont aussi été déployés pour garantir la validité méthodologique et la qualité analytique des études d'impact sur le patrimoine à travers un dialogue ferme avec les États parties. La plupart des activités de renforcement des capacités sont menées dans le cadre de consultations individuelles avec les États parties et les parties prenantes. (Veuillez consulter le document WHC/19/43.COM/5A pour connaître toutes les activités menées dans la région Europe et Amérique du Nord.)

- d) Dans la région Afrique, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) a travaillé en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial pour renforcer les capacités des États parties à améliorer la représentation des sites du patrimoine africain sur la Liste du patrimoine mondial, la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial africain, l'inclusion du patrimoine mondial dans une croissance économique durable, et la promotion, le réseautage et le développement de partenariats en lien avec la sauvegarde du patrimoine mondial africain.

Plusieurs activités ont été mises en œuvre, notamment :

- Cours de formation, ateliers et réunions régionales sur les propositions d'inscription au patrimoine mondial, les listes indicatives et le développement durable ;
- Assistance technique et financière pour les propositions d'inscription au patrimoine mondial et subventions ;
- Documents, rapports et publications (comme l'Exposé de position sur le patrimoine mondial et le développement durable en Afrique et l'Appel à l'action d'Alger : notre patrimoine vivant pour la renaissance africaine).

Le plan stratégique de l'AWHF pour la période allant d'avril 2019 à mars 2022, qui a été approuvé lors de la 24^e réunion du conseil des administrateurs de l'AWHF en décembre 2018, porte sur la sous-représentation des sites africains sur la Liste du patrimoine mondial et sur la gestion et la conservation de ces sites. Il se concentre sur le développement des compétences et le renforcement des capacités, et sur la façon dont les communautés locales peuvent retirer des avantages durables des sites du patrimoine mondial à travers le tourisme, l'entrepreneuriat et des activités connexes.

Ce plan stratégique repose sur cinq objectifs principaux :

- 1- Contribuer à une meilleure représentation des sites africains sur la Liste du patrimoine mondial ;
- 2- Contribuer à améliorer la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial en Afrique ;
- 3- Stimuler l'inclusion des sites du patrimoine mondial dans une croissance durable pour les communautés locales ;
- 4- Renforcer les partenariats et mieux faire connaître l'AWHF et le patrimoine mondial en Afrique ;
- 5- Améliorer la durabilité du Fonds du patrimoine mondial africain.

- e) Dans la région des États arabes, des activités de renforcement des capacités ont été développées et mises en œuvre par le Centre du patrimoine mondial aux niveaux régional et national, avec le soutien des bureaux hors siège de l'UNESCO, du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), des Organisations consultatives et d'autres partenaires concernés. Ces activités étaient dédiées à la sauvegarde du patrimoine culturel dans les situations de conflit et au processus de proposition d'inscription, et portaient plus particulièrement sur la conservation, la gestion et l'intégration de politiques relatives au développement durable dans la conservation et la gestion des biens (patrimoine urbain et zones tampons/sites archéologiques).

Parmi les activités menées, il convient de mentionner un atelier général sur les études d'impact sur le patrimoine culturel (EIP), organisé au Caire, en Égypte (18-20 mars 2019). Cet atelier entendait fournir aux parties prenantes égyptiennes les outils nécessaires pour entreprendre des EIP, en particulier pour évaluer efficacement l'impact potentiel des nouvelles constructions ou nouveaux aménagements sur la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de leurs biens.

Une importance particulière a été accordée à l'intégration de politiques de développement durable dans la gestion des sites confrontés à une forte croissance urbaine et dans l'approche

relative au paysage urbain historique. Cela concerne également des sites non urbains, et notamment la gestion du site classé de Petra, en Jordanie (pression urbaine à proximité du site en raison d'un fort développement touristique), et permettra de s'atteler à l'élaboration du dossier de proposition d'inscription pour l'île de Djerba, inscrite sur la liste indicative de la Tunisie (soumise à une forte urbanisation).

C. Autres activités de renforcement des capacités

21. Dans le cadre du projet « Route du patrimoine bouddhiste pour le développement du tourisme durable en Asie du Sud », trois ateliers de renforcement des capacités ont été organisés – au Népal (juin 2018), en Inde (novembre 2018), et au Bangladesh (mars 2019) – pour établir et renforcer des partenariats autour du tourisme durable entre des responsables du patrimoine et du tourisme, et au-delà des limites qui séparent les sites. Ces ateliers ont contribué à définir une stratégie de développement touristique plus large et plus durable au sein des sites. Des exercices interactifs ont été réalisés pour rédiger et enrichir le texte explicatif de chaque site du patrimoine mondial; ces textes serviront à promouvoir les sites sur la plate-forme du projet (visitbuddhaworldheritage.com). Lancé en 2018 et mis en œuvre en collaboration avec National Geographic et avec le soutien de l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), ce projet vise à développer le tourisme durable en Asie du Sud, et plus particulièrement au Bangladesh, au Népal et en Inde, à travers la création d'un circuit du patrimoine bouddhiste.
22. Dans le cadre du projet « Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale – CAWHFI PHASE 2 », deux ateliers de renforcement des capacités (à Brazzaville, au Congo, en août 2018, et à Douala, au Cameroun, en novembre 2018) ont été organisés pour former les professionnels du patrimoine national de ces deux pays bénéficiaires. L'atelier organisé au Congo visait à communiquer des informations sur les principes généraux de la Convention du patrimoine mondial à des fonctionnaires en vue de la préparation de la proposition d'inscription du parc national d'Odzala-Kokoua. Le deuxième atelier, qui s'est tenu au Cameroun, a réuni les gestionnaires des parcs nationaux du Trinational de la Sangha (TNS) (Cameroun, Congo et République centrafricaine). Ils se sont rencontrés en novembre dans l'objectif d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations relatives à ce bien adoptées par le Comité dans sa Décision 41COM7B.19. Les gestionnaires des parcs ont ensuite préparé le rapport sur l'état de conservation du TNS avec le soutien technique d'un expert de l'UICN. Ce projet est mis en œuvre par l'UNESCO avec le soutien de l'Union européenne (UE).
23. Dans la sous-région des Caraïbes, la phase II du projet « Préservation du patrimoine et appui au secteur touristique » (PAST), financé par la Banque mondiale (2 600 000 dollars des États-Unis), est en cours en Haïti, suivant le planning établi avec le donateur, les ministères et les institutions culturelles concernés, et toutes les autres parties prenantes. De même, le projet extrabudgétaire « Vers une stratégie touristique soutenable et basée sur les communautés de la Vallée de Viñales » (Cuba), financé par l'Agence espagnole pour la coopération, est en cours. Ce projet inclut des activités de renforcement des capacités portant plus particulièrement sur une stratégie touristique soutenable et basée sur les communautés. Dans la sous-région sud-américaine, le projet « Soutien au renforcement de la structure de gestion participative du Qhapaq Ñan, réseau de routes andin » du Fonds-en-dépôt UNESCO/Japon touche à sa fin. Les six États parties concernés ont participé à plusieurs ateliers internationaux de renforcement des capacités sur les études d'impact sur le patrimoine (EIP), ont contribué au développement de bases de données permettant de suivre l'état de conservation du bien, et ont apporté leur soutien à la gestion des risques de catastrophe et à la conservation des structures en terre et en pierre. Le projet s'achèvera en octobre 2019 et une publication finale est prévue pour la fin de l'année 2019.

Le renforcement des capacités est au cœur de la stratégie du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2014-2024) et des plans d'action sous-régionaux associés pour les Caraïbes

(PAC 2015-2019), l'Amérique du Sud (PASS 2015-2020), l'Amérique centrale et le Mexique (PAMAC 2018-2023). Dans ce contexte, le Centre du patrimoine mondial a continué, sur cette période, à soutenir la consolidation institutionnelle et les activités opérationnelles des deux centres de catégorie 2 présents dans la région Amérique latine et Caraïbes : le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine « Lucio Costa » (C2C-LCC), à Rio de Janeiro (Brésil), et l'Institut régional du patrimoine mondial (C2C-ZAC), à Zacatecas (Mexique). Le plan de travail de ce dernier a été préparé et développé en étroite coopération avec les autorités nationales et locales, et devrait faire l'objet d'une approbation finale par le conseil administratif du centre de Zacatecas au cours du second semestre 2019. Le plan de travail semestriel du C2C-LCC, quant à lui, a été adopté au milieu de l'année 2018 et comprend la mise en œuvre des modules de renforcement des capacités suivants : a) séminaire régional sur la gestion participative des sites du patrimoine mondial ; b) formation aux études d'impact sur le patrimoine et sur l'environnement ; c) ateliers pour les gestionnaires de biens naturels, mixtes et en série ; d) ateliers en ligne et de type traditionnel sur le processus des listes indicatives ; e) participation des pays de la région au processus de sélection relatif au master sur le patrimoine culturel proposé par l'IPHAN ; f) ateliers sur la gestion des risques pour les points focaux et les gestionnaires de sites ; g) ateliers de type traditionnel sur le tourisme durable et la participation des communautés.

24. Deux ateliers de renforcement des capacités ont été organisés (à Elseneur, au Danemark, en juin 2018 et à Versailles, en France, en octobre 2018) dans le cadre du projet « Sites inscrits au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO en Europe (PHASE 2) ». Ces ateliers portaient sur l'utilisation des principes directeurs et des outils (élaborés pendant la phase 1 du projet) concernant la gestion durable du tourisme dans les sites du patrimoine mondial. Des informations et des conseils pratiques ont été donnés aux gestionnaires de sites et aux responsables du tourisme de 34 sites du patrimoine mondial participant au projet ; ces informations et conseils portaient plus particulièrement sur les stratégies de commercialisation et les activités destinées à promouvoir la plate-forme « Sur la route du patrimoine mondial de l'UNESCO » en 2018/2019. Lancée en septembre 2018, il s'agit de la toute première plate-forme en ligne dédiée au patrimoine mondial et au tourisme durable ; elle propose aux voyageurs différentes façons de découvrir les sites du patrimoine mondial, présentés par le biais de séjours et d'itinéraires thématiques. Ce projet est mis en œuvre par l'UNESCO en collaboration avec National Geographic avec le soutien de l'Union européenne (UE) et de Seabourn Cruise Line.
25. Le réseau thématique des gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial, sous l'égide du Programme marin du patrimoine mondial depuis 2010, facilite le partage des meilleures pratiques de gestion du patrimoine entre les gestionnaires de sites. Ce programme, qui couvre actuellement 49 sites marins dans 37 pays, permet d'échanger des informations et des bonnes pratiques en continu grâce à des bulletins d'information, des réunions régionales et des conférences triennales destinées aux gestionnaires de sites du monde entier. En 2018, les échanges ont porté sur les déchets marins, les innovations scientifiques et la réduction de la pauvreté en utilisant le statut de patrimoine mondial afin de générer des emplois et des revenus durables pour les communautés locales et pour élaborer des stratégies d'adaptation au climat en réponse au changement climatique.
26. Le programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID) a contribué à l'assistance préparatoire pour Jodensavanne, au Suriname, par le biais de sondages par radar à pénétration de sol et d'activités de conservation avec le soutien financier du fonds-en-dépôt néerlandais au WHC. Des études archéologiques ont été réalisées à Jodensavanne entre février et novembre 2018, et l'analyse des données collectées a pris fin en février 2019. Cette activité a été menée par la Jodensavanne Foundation, en collaboration avec les Services archéologiques et les élèves de l'université Anton de Kom du Suriname (AdeKUS) et avec le soutien d'un expert du secteur privé. Cette coopération a contribué au renforcement des capacités locales concernant l'utilisation et l'application des radars à pénétration de sol pour les recherches archéologiques. Une stratégie de conservation a par ailleurs été élaborée par le Département de la technologie du bois, rattaché au Centre de recherche agricole (CELOS) de l'AdeKUS, et des activités de conservation

ont été menées par des volontaires, parmi lesquels des autochtones du village voisin et un archéologue récemment diplômé, pour restaurer 14 pierres tombales en bois. Les compétences et connaissances acquises dans le cadre de ces activités sur site seront utilisées pour contribuer à la poursuite des activités de conservation restantes.

II. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES CENTRES DE CATEGORIE 2 ASSOCIES AU PATRIMOINE MONDIAL

27. La deuxième partie de ce document présente les activités et les dernières actualités des instituts et centres de catégorie 2 qui œuvrent dans le domaine du patrimoine mondial et qui sont des acteurs majeurs de la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités.

A. Présentation

28. Il existe actuellement neuf centres de catégorie 2 qui œuvrent dans le domaine du patrimoine mondial. Des accords ont été signés pour sept centres : le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) (Bahreïn) ; le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine « Lucio Costa » (Brésil) ; l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP) (Chine) ; le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique (WNHMT) (Inde) ; le Centre international de formation et de recherche sur l'économie de la culture et d'études sur le patrimoine mondial (Italie) ; l'Institut régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas (Mexique) ; et le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) (Afrique du Sud). Des accords n'ont pas encore été signés pour deux centres : le Centre international pour l'art rupestre et la Convention du patrimoine mondial (Espagne), approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO en 2011, et le Centre régional sur l'évolution, l'adaptation et la dispersion humaines en Asie du Sud-Est (CHEADSEA) (Indonésie), approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO en 2017.

29. Une nouvelle proposition de centre de catégorie 2 associé au patrimoine mondial, le Centre international pour l'interprétation et la présentation des sites du patrimoine mondial, a été soumise par la République de Corée en décembre 2018. En conformité avec la procédure établie, Une étude de faisabilité est en cours, conformément à la procédure établie. Les résultats de cette étude devraient être présentés lors de la 207^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO en octobre 2019, avant d'être examinée lors de la Conférence générale de l'UNESCO. Il s'agirait du premier centre de catégorie 2 dédié aux questions d'interprétation.

30. Outre plusieurs autres activités, l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique en Chine (WHITR-AP) a organisé son cinquième cours de formation sur les études d'impact sur le patrimoine les 15-26 octobre 2018 à Shanghai et Zhenze Water, en Chine. Le WHITR-AP a aussi organisé la première réunion de réseautage des praticiens du patrimoine de la région Asie-Pacifique, qui s'est déroulée à Tongli, dans la province du Jiangsu (Chine), du 5 au 8 novembre 2018.

31. L'accord relatif au centre de catégorie 2 pour la gestion et la formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique, rattaché au Wildlife Institute of India (WII) et situé à Dehradun, en Inde, est officiellement entré en vigueur le 17 octobre 2018. L'an dernier, ce centre s'est efforcé de renforcer son rayonnement international en coopérant avec le bureau régional en Asie (République de Corée) du Partenariat pour les Services Écosystémiques (ESP en anglais) afin de coorganiser et d'accueillir la réunion asiatique de 2018 sur l'ESP (9-12 octobre 2018, Dehradun, Inde). Le 1^{er} juillet 2019, le master en résidence sur la conservation et la gestion du patrimoine proposé par le centre acceptera son premier contingent d'étudiants pour l'année scolaire 2019-2020.

32. Le Centre international des technologies spatiales pour le patrimoine culturel et naturel (HIST), basé en Chine, se consacre à la protection du patrimoine et prend part à des réunions de coordination. Bien qu'il soit affilié administrativement au Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, l'HIST a organisé des activités en lien avec la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, et a notamment utilisé des données de télédétection aux fins de la conservation et de la gestion de sites du patrimoine mondial.
33. Des rapports d'avancement rédigés par chaque centre de catégorie 2 en 2018 seront publiés sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/centresdecategorie2/>). Parmi toutes les informations pertinentes au sujet des activités des centres, les rapports comprennent également un tableau indiquant les programmes et les activités qui sont déployés ou prévus dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités.
34. Comme indiqué dans la partie I, le Centre du patrimoine mondial a continué à soutenir la consolidation institutionnelle des centres de catégorie 2 présents dans la région Amérique latine et Caraïbes. L'approbation finale de l'Institut régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas (Mexique) devrait intervenir au cours du second semestre 2019. Le plan de travail semestriel du Centre régional de formation à la gestion du patrimoine « Lucio Costa » (Brésil) a, quant à lui, été adopté au milieu de l'année 2018.
35. Dans la région des États arabes, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO, basé à Manama (Bahreïn), continue de fournir une assistance technique aux États parties arabes afin d'améliorer la gestion et la conservation des biens du patrimoine mondial. Il a également mené un certain nombre d'activités de communication et de sensibilisation du public, notamment des jeunes et des étudiants, portant sur l'importance de la préservation du patrimoine mondial dans les États arabes.
36. En 2019, l'ARC-WHC a annoncé l'achèvement de son programme de formation régional sur la mise en œuvre du kit « Mise en valeur de notre patrimoine : évaluation de l'efficacité de la gestion ». Ce programme a été mené en collaboration avec l'UICN et l'ICCROM dans le cadre de leur programme Leadership du patrimoine mondial et avec des partenaires locaux. Son principal objectif était de soutenir les gestionnaires de sites naturels et mixtes et des paysages culturels des neuf États parties de la région arabe (Algérie, Égypte, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Palestine, Oman, Tunisie et Soudan) afin d'améliorer l'efficacité de leurs stratégies de gestion.
37. Dans ce contexte, l'ARC-WH s'efforce toujours de renforcer le réseau des gestionnaires de sites du patrimoine mondial dans la région arabe en créant un environnement propice aux rencontres et à l'échange d'expériences.
38. L'ARC-WH continue également d'aider le Centre du patrimoine mondial à suivre l'état de conservation des biens inscrits. En outre, l'ARC-WH joue un rôle clé en apportant une aide au Centre du patrimoine mondial dans le cadre du troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques, qui a été lancé en 2018 pour la région arabe. Quatre réunions internationales ont été organisées pour former les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites des États parties de la région arabe à la réalisation de l'exercice de soumission des rapports périodiques.
39. L'ARC-WH apporte également un soutien technique en traduisant les documents techniques et statutaires en arabe et en les diffusant sur son site Internet.

B. Coordination

40. La septième réunion annuelle de coordination des instituts et centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial de l'UNESCO s'est déroulée à Manama, dans le Royaume de Bahreïn, du 22 au 23 avril 2019. Neuf instituts et centres de catégorie 2, l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial et plusieurs professionnels du patrimoine rattachés à l'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités ont participé à cette réunion afin de discuter de sujets en lien avec les missions des centres régionaux et leurs domaines de travail. Cette année, la réunion a porté sur le troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques, dans lequel les centres de catégorie 2 de l'UNESCO ont un rôle majeur à jouer compte tenu de l'expérience de l'ARC-WH dans la région arabe et du rôle potentiel des centres de catégorie 2 de l'UNESCO dans la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des ressources et de communication (Décision 42 COM 14). Les participants ont aussi examiné la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la précédente réunion et discuté du cadre de collaboration actuel entre les centres de catégorie 2 de l'UNESCO et l'UNESCO. La nécessité de développer des synergies avec d'autres instruments normatifs et programmes afin d'assurer une meilleure mise en œuvre de la Convention dans le contexte du patrimoine urbain a également été soulignée. La réunion a donc consacré une session entière à des discussions sur l'approche de la recommandation sur le paysage urbain historique et le rôle que les centres de catégorie 2 de l'UNESCO peuvent jouer dans son application.

III. PROJET DE DECISION

Projet de décision 43 COM 6

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le Document WHC/19/43.COM/6,*
2. *Rappelant la décision **42 COM 6** (Manama, 2018) ;*
3. *Se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) ;*
4. *Note avec satisfaction le soutien des Etats parties au renforcement des capacités;*
5. *Invite les autres États parties et organisations à fournir un financement et un soutien supplémentaires pour la mise en œuvre du programme Leadership du patrimoine mondial et d'autres activités dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités aux niveaux international et régional ;*
6. *Prend note de la mise en œuvre de stratégies et initiatives régionales pour le renforcement des capacités, et appelle également les États parties ainsi que l'ensemble des partenaires et des parties prenantes concernés à donner suite à la mise en œuvre des stratégies développées dans chaque région ;*
7. *Accueille favorablement les progrès réalisés par les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial dans la mise en œuvre de leurs activités et appelle en outre les parties prenantes concernées à soutenir ces activités ;*
8. *Demande au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et*

sur les activités des centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial pour examen par le Comité lors de sa 44^e session en 2020.